Uvex Heckel

Teinte IR-ex contre les rayons infrarouges

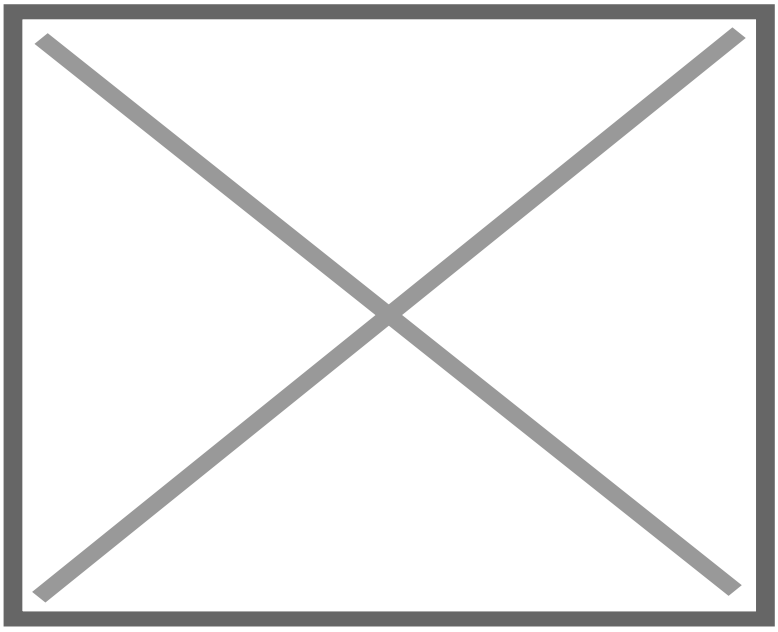

Introduite par la marque Uvex sur ses lunettes Pheos cx2 et ses sur-lunettes Super f OTG sur trois niveaux de protection (5, 3 et 1,7), la nouvelle teinte IR-ex a été élaborée pour répondre aux trois normes européennes EN 170 de protection contre les rayons UV, EN 171 de protetion contre les rayons IR et EN 169 pour le soudage (EN 169). Elle est ainsi particulièrement adaptée aux secteurs de la soudure, de la métallurgie (fonderies, hauts fourneaux, traitement des métaux, traitements thermiques et forgeage), de l'industrie du verre mais aussi du séchage industriel et de l'industrie automobile.

La technologie uvex UV400 incluse dans cette teinte la dote de performances qui dépassent les exigences de la norme EN 170 et filtre 100% des rayons UVA, UVB et UVC jusqu'à une longueur d'onde de 400 nanomètres. De plus, le filtre uvex IR-ex intègre une teinte grise, plus agréable que le filtre bleu ou vert couramment utilisé, offrant une reconnaissance accrue des couleurs et des signaux. La transmission maximale dans le visible est également annoncée comme étant de 8% supérieure à la plupart des produits du marché. Par ailleurs, les verres des deux modèles concernés par cette teinte bénéficient du traitement uvex infradur Plus qui leur confère résistance très élevée face aux rayures sur la face externe (marquage K) et à la buée sur la face interne (marquage N).